



Ville de
Malintrat

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le

ID : 063-216302042-20250925-31_25-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : 18 septembre 2025

Membres présents :

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, M. CONDEMINÉ Jérôme, M. BARTHELEMY Olivier, Mme RATELADE Valérie, Mme BURIAS Céline, M. DA SILVA Carlos, M. GIRARD Christian, M. SAUSSAC Cyril, Mme BARTIN Marie-Elisabeth, M. FAURE Fabrice.

Membres absents avec pouvoir :

- ✓ Mme GIANGRECO-BROC Malory pouvoir à M. MAGNOUX André
- ✓ M. CHORDA Marco pouvoir à Mme DE VASCONCELOS Stéphanie

Membre absent excusé :

- ✓ Mme VIALLE Anne-Marie

Secrétaire de séance : Mme DE VASCONCELOS Stéphanie

Nombre de membres :

En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 13

31_ 25 RÈGLEMENTATION DES BOISEMENTS

Monsieur le Maire fait connaître que par lettre du 9 septembre 2025, M. le Président du Conseil départemental a invité le Conseil municipal à donner son avis sur le projet de réglementation des boisements. M. le Maire rappelle qu'une procédure de révision de la réglementation des boisements, menée par le Conseil départemental est en cours sur la commune.

Les documents cartographiques provisoires sont portés à la connaissance des conseillers municipaux, ainsi que le détail des interdictions et restrictions proposées par le Conseil départemental.

L'enquête publique correspondante s'est tenue du 16 juin 2025 au 17 juillet 2025.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le projet de réglementation des boisements, tel qu'il a été présenté,
- ✓ **DONNE** un avis favorable à la poursuite de la procédure afin de rendre applicable cette réglementation sur la commune de MALINTRAT.

Au registre sont les signatures
A Malinrat, 29 septembre 2025

Le Maire,

André MAGNOUX



La secrétaire,

Mme DE VASCONCELOS Stéphanie

Certifié exécutoire le :

Publié le :